

Accusé de réception

Reçu le 31 MARS 2016

Rapport de présentation du Compte Administratif 2015

SOMMAIRE

Introduction	3
EPARGNE ET AUTRES DONNEES CHIFFRES / REPRESENTATIONS GRAPHIQUES	4
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015	5
I. NIVEAU GENERAL DE REALISATION (2 sections confondues)	5
1. Fonctionnement	5
2. Investissement	9
3. Les restes à réaliser en investissement	10
4. Vision générale du résultat global des trois derniers exercices	11
5. L'affectation du résultat	11
II. SECTION DE FONCTIONNEMENT	12
1. Détail des dépenses réelles de fonctionnement	12
2. Détail des recettes réelles de fonctionnement	17
III. SECTION D'INVESTISSEMENT	23
1. Détail des dépenses réelles d'investissement	23
2. Détail des recettes d'investissement	27

Introduction

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA VILLE DE MILLAU

Le budget primitif 2015 a été voté par le conseil municipal le 2 avril 2015. Il a été modifié par trois décisions modificatives :

- la première, par délibération n°2015/081 en date du 28 mai 2015, intégrant la reprise et l'affectation du résultat de 2014.
- la seconde, lors du conseil municipal du 25 septembre 2015 par délibération n°2015/167, afin d'ajuster les crédits d'investissement pour les places Capelle et Mitterrand, prévoir les crédits en recettes et en dépenses pour le quartier de Béches et inscrire le financement complémentaire de l'IUT.
- la troisième, le 17 décembre 2015 par délibération n°2015/239, pour ajuster l'ensemble des autorisations de programme et crédits de paiement ainsi que l'ensemble des crédits ouverts sur lesquels portent l'exécution des dépenses et des recettes 2015.

Le compte administratif 2015 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la ville entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015, journée complémentaire incluse.

Il rend compte de la gestion de l'ordonnateur, le Maire. Il a la même architecture que le budget et obéit aux mêmes principes : annualité, unité, universalité. Il est en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Le comptable public tient la comptabilité de l'ordonnateur suivant le principe de la partie double c'est-à-dire qu'il tient les comptes de la classe 4 et 5 et détient le compte de la trésorerie de la collectivité. Le compte de gestion équilibré est l'équivalent du compte administratif présenté par le Maire à l'exception des comptes financiers.

Les résultats comptables du compte administratif et du compte de gestion doivent être identiques.

Les nouvelles équipes municipales sont arrivés dans un contexte très contraint avec une politique nationale qui a mis à contribution les collectivités locales pour participer à la résorption du déficit public.

Le budget 2015 a été voté en tenant compte des crédits complémentaires pour la mise en place des rythmes scolaires mais aussi et surtout la poursuite des investissements déjà lancés (places Capelle et Mitterrand ainsi que la médiathèque). Cette nouvelle équipe a dû maintenir et développer un service public de qualité avec des moyens de plus en plus limités.

La succession de baisse des dotations de l'Etat commencée en 2014, année du renouvellement des équipes municipales, impose aux collectivités locales de faire des choix. S'adapter, en protégeant les Millavois et l'avenir de la ville, a nécessité des arbitrages sans pour autant mettre en péril la qualité du service public.

En matière de charges générales, nous continuons la politique responsable qui est la nôtre depuis le début du mandat :

- des économies ont été réalisées sur le fonctionnement à hauteur de 240 000 euros,
- des économies réalisées sur la masse salariale de 107 000 euros du fait de la renégociation du marché relatif aux risques statutaires - les remplacements pour maladie ont été garantis dans les secteurs de l'éducation (écoles et périscolaire) et de la propreté. Pour appréhender les départs à la retraite et, pour ne pas créer de manque, une réorganisation globale des services a été initiée courant 2015 afin d'aboutir à une meilleure répartition des effectifs et une politique de formation facilitant la mobilité interne des agents.
- des économies ont été réalisées sur les frais financiers à hauteur de 93 000 euros et l'enveloppe de dépenses imprévues inscrite à partir des résultats de 2014 a été conservée à hauteur de 223 988 euros.

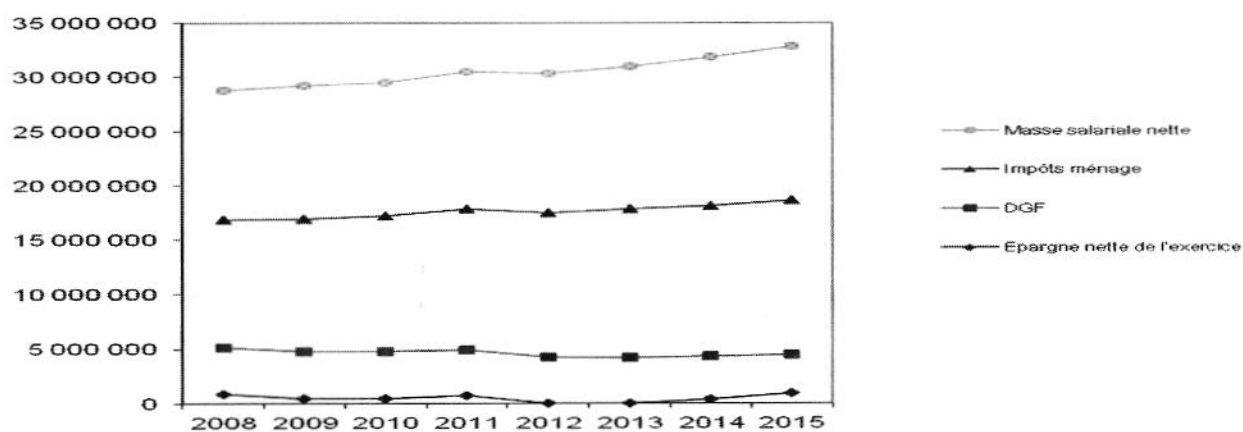
Le résultat de 2015 permettra d'atténuer en 2016 l'endettement de la ville consécutif aux emprunts levés en 2015 à hauteur de 4,4M€ pour les places Capelle, Mitterrand et la médiathèque.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015	Evolution 2008/2015
Epargne nette de l'exercice	857 602	442 421	455 426	701 659	2 371 189*	1 206 838*	374 751	951 714	153,96%	10,97%
DGF	4 258 354	4 346 161	4 317 179	4 252 284	4 255 831	4 235 691	3 995 669	3 534 407	-11,54%	-17,00%
Impôts ménage	11 747 528	12 164 094	12 438 604	12 911 638	13 252 537	13 633 069	13 780 704	14 180 701	2,90%	20,71%
Masse salariale nette	11 936 132	12 247 012	12 274 647	12 581 838	12 834 754	13 080 057	13 697 309	14 161 007	3,39%	18,64%

* Les années 2012 et 2013 englobent des remboursements d'importants sinistres (puits de calés...)

* La masse salariale nette est calculée déduction faite des remboursements d'indemnité journalières et d'accidents du personnel.

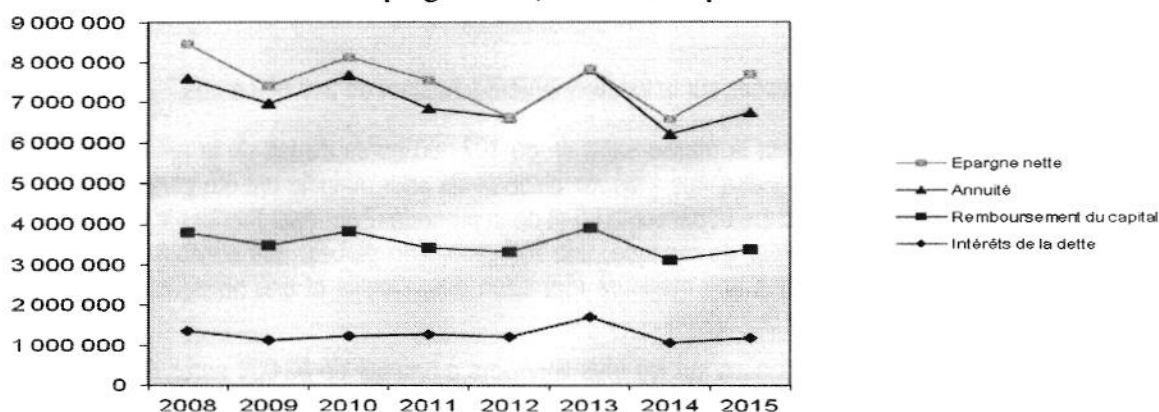
Epargne nette, Dgf, Impôts ménage et masse salariale



	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Intérêts de la dette	1 360 018	1 136 183	1 231 978	1 262 298	1 209 866	1 702 182	1 066 519	1 193 379
Remboursement du capital	2 441 023	2 348 319	2 603 497	2 165 333	2 105 416	2 210 327	2 035 748	2 178 456
Annuité	3 801 041	3 484 502	3 835 475	3 427 631	3 315 282	3 912 509	3 102 267	3 371 835
Epargne nette	857 602	442 421	455 426	701 659	2 371 189*	1 206 838*	374 751	951 714

* ne comprend pas le prêt relais bibliothèque

2008/2015 Epargne nette, annuité d'emprunt



PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

I. NIVEAU GENERAL DE REALISATION (2 sections confondues)

Le niveau général de réalisation des dépenses et des recettes en opérations réelles et d'ordre pour les deux sections confondues (fonctionnement et investissement) se présente comme suit :

DEPENSES REELLES	35 964 868,36
DEPENSES D'ORDRE	3 177 681,20
DEPENSES TOTALES	39 142 549,56

RECETTES REELLES	38 234 026,96
RECETTES D'ORDRE	2 116 987,70
RECETTES TOTALES	40 351 014,66

y compris les restes à réaliser en investissements et les reprises au 001 et 002

1. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	24 833 154,64
Dépenses d'ordre	1 232 455,44
Dépenses totales	26 065 610,08
Crédits ouverts en réel	25 568 957,00

Recettes réelles	27 963 911,17
Recettes d'ordre	884 532,26
Recettes totales	28 848 443,43
Crédits ouverts en réel	27 401 562,75

Taux d'exécution en réel	97,12%
---------------------------------	---------------

Taux d'exécution en réel	102,05%
---------------------------------	----------------

Les taux d'exécution de la section de fonctionnement des dépenses réelles et en recettes réelles sont respectivement de 97,12% et de 102,05% contre 97,31% en dépenses pour 2014 et 99,62% en recettes. Le taux de réalisation des recettes 2015 dépasse les 100% compte tenu des cessions de biens mais également des produits fiscaux supplémentaires.

Les opérations d'ordre en dépenses comprennent les amortissements des biens et en recettes les travaux en régie et la reprise du résultat au 002.

Les tableaux et les graphiques suivants illustrent par chapitre la section de fonctionnement du compte administratif de la commune à la clôture de l'exercice 2015.